



République du Bénin

Présidence de la République



Agence de Développement de Sèmè City

Section 0 - Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPSI_100627

Avis n° : ...044.../ADSC/PRMP-DPSI/APM/SP-PRMP/2025 du 16 JUIL 2025

Objet : Acquisition de télévisions au profit de l'Agence (Relance)

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de télévisions au profit de l'agence. Le marché est inscrit sous la référence SIGMAP N° F_DPSI_100627.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements ci-après :
 - Trois (03) téléviseurs UHD 4K de 82 pouces ;
 - Un (01) téléviseur UHD 4K de 55 pouces ;
 - Quatre (04) supports de sol sur roulettes pour TV 55"-100" ;
 - Trois (03) microphones sans fil de visioconférence de type SPE-AOC027TL ou équivalent
 - Quatre (04) microphones sans fil de visioconférence type SPE-AOC023TL ou équivalent
 - Quatre (04) câbles HDMI.



Le fournisseur aura à charge l'installation et la mise en service des équipements y compris toutes sujétions.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrés au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de trois (03) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises



➤ Capacité technique :

- Être une structure spécialisée dans la fourniture ou l'installation d'équipements informatiques ou audiovisuel ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou statuts de la structure ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année 2025 en cours, **au moins deux (02) marchés relatifs à l'acquisition et/ou l'installation d'équipements informatiques ou audiovisuels d'un montant minimum de vingt millions (20 000 000) Francs CFA HT chacun** qui ont été exécutés de manières satisfaisantes et terminés pour l'essentiel ;
- Disposer du personnel clé requis pour l'exécution du marché conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix ;
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- L'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur agréée plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné est requise pour les téléviseurs 82 pouces et 55 pouces.

NB : L'Autorité Contractante procédera à un examen rigoureux des documents soumis par les soumissionnaires. Elle se réserve le droit de rejeter toute offre, en cas de présentation de documents falsifiés ou de déclarations mensongères.

➤ Capacité financière :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fournitures d'un montant égal à **vingt-sept millions (27 000 000) F CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; et
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) F CFA** pour les besoins en financement du marché.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Capacité technique :

- Être une structure spécialisée dans la fourniture ou l'installation d'équipements informatiques ou audiovisuel ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou statuts de la structure ;
- Disposer du personnel clé requis pour l'exécution du marché conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix ;

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- L'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné est requise pour les téléviseurs 82 pouces et 55 pouces.

NB : L'Autorité Contractante procédera à un examen rigoureux des documents soumis par les soumissionnaires. Elle se réserve le droit de rejeter toute offre, en cas de présentation de documents falsifiés ou de déclarations mensongères.

➤ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable sur toute la durée d'exécution du contrat et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de **vingt-sept millions (27 000 000) F CFA ; et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) F CFA** pour les besoins en financement du marché.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du **18 JUL 2025**. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix peut être adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 04 AOÛT 2025 à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux points 19.1 et 20.2(b) des Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP).

Le non-respect de ces exigences de présentation entraînera l'élimination automatique de l'offre.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le 04 AOÛT 2025 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant minimum de **deux cent soixante-six mille neuf cent quarante-neuf (266 949) F CFA.**

En ce qui concerne les micro petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 15 AOÛT 2025

Mondoukpe H. FADONOU CBO
PRMP/ADSC

